



## Communiqué de presse

Pour publication immédiate

---

# Une série d'ateliers régionaux dédiés aux PRMHH est lancée par les OBV des Laurentides

**Saint-Jérôme, le 5 novembre 2020** – Afin de soutenir les MRC de la région des Laurentides (Antoine-Labelle, Argenteuil, Deux-Montagnes, La Rivière-du-Nord, Les Laurentides, Les Pays-d'en-Haut et Thérèse-De Blainville), la MRC Les Moulins et la Ville de Mirabel dans l'élaboration de leur Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) respectif, les organismes de bassins versants Abrinord, COBALI, COBAMIL et OBV RPNS ont lancé une série d'ateliers virtuels alliant partage d'expérience et périodes d'échange entre professionnels. Plus d'une vingtaine de participants étaient présents lors de la rencontre préliminaire et du premier atelier régional.

À la suite d'une première rencontre des intéressés en février 2020, les OBV ont pu constater la mobilisation des MRC de la région et leur désir d'échanger entre elles de manière plus régulière au sujet des PRMHH. Après avoir sondé leurs besoins plus en profondeur, les OBV ont lancé une série de quatre ateliers régionaux dédiés aux PRMHH. Cette formule permettra aux MRC de se réunir environ tous les quatre mois afin d'aborder les enjeux centraux à l'élaboration des PRMHH, comme les méthodologies, les consultations publiques ou encore la question des sites voués à la restauration ou à la création de milieux humides pour atteindre l'objectif d'aucune perte nette.

Afin de mettre la table, une rencontre d'information préliminaire a eu lieu le 30 septembre dernier, lors de laquelle la pertinence des grands principes de la gestion intégrée de l'eau pour l'élaboration des PRMHH a été mise en lumière par M. Antoine Verville, directeur général du Regroupement des Organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ). Puis, un portrait régional des milieux humides et hydriques a été présenté par les OBV organisateurs, à l'échelle de leur zone de gestion respective. Cette formule a été très appréciée par les MRC.

Lors du premier atelier virtuel, le 15 octobre dernier, quatre professionnels du milieu ont présenté des méthodes et des sources d'information diverses utiles à l'étape du portrait environnemental du PRMHH. En effet, la grande question du choix des unités géographiques d'analyse a été traitée par Jennifer Sauri du COBAMIL. Les données utiles au portrait de la santé des lacs ont ensuite été présentées par Élodie Basque du Conseil régional de l'environnement des Laurentides. Arianne Caron-Daviault, de la MRC d'Antoine-Labelle, a ensuite présenté une méthodologie accessible et rigoureuse de calcul d'un indice de qualité des bandes riveraines. Puis, Dalal Hanna, chercheuse postdoctorale à l'Université Carleton, a présenté les résultats de ses recherches pour définir une méthodologie de priorisation des cours d'eau à partir de l'utilisation du territoire à l'échelle des bassins versants. Les participants ont ensuite eu l'opportunité d'échanger en petits groupes et en plénière sur les sujets abordés.

« L'élaboration des PRMHH amène les MRC à travailler ensemble, notamment pour assurer une gestion cohérente par bassin versant, l'un des trois principes à respecter pour garantir l'approbation des PRMHH par le ministre, souligne Marie-Claude Bonneville, directrice générale

d'Abrinord. En offrant aux MRC et aux acteurs régionaux un lieu commun d'échange, la série d'ateliers leur donne l'occasion de s'inspirer de différentes façons de faire, de discuter d'enjeux partagés et d'approfondir leurs réflexions sur les stratégies à adopter aux étapes clés du PRMHH ». La pertinence des conférences et des discussions a d'ailleurs fait tout le succès de ce premier atelier.

Le prochain atelier est prévu pour l'hiver 2021 et portera sur le principe d'aucune perte nette ainsi que les critères de priorisation des milieux d'intérêt pour la conservation et les indicateurs de fonctions écologiques.

### **À propos des PRMHH**

Découlant de la *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques*, le PRMHH est une exigence du gouvernement provincial envers chaque MRC et doit être élaboré d'ici le 16 juin 2022. Ces plans se veulent des documents de réflexion, produits en collaboration avec les MRC voisines et les organismes en environnement, dont l'objectif ultime vise à intégrer la conservation des milieux humides et hydriques aux schémas d'aménagement et de développement. Afin de répondre à une demande du milieu, les OBV des Laurentides ont organisé cette rencontre régionale afin d'offrir un lieu d'échange privilégié entre les MRC et les acteurs incontournables de la réalisation de ces PRMHH.

- 30 -

Rappelons que les OBV sont des organismes à but non lucratif reconnus et mandatés par le gouvernement du Québec, afin d'assurer la gestion intégrée de l'eau, et ce, dans un processus de concertation, de planification et de mise en œuvre des Plans directeurs de l'eau de leur zone de gestion.

Source :

Marie-Claude Bonneville, directrice générale  
Abrinord (Organisme de bassin versant de la rivière du Nord)  
(450) 432-8490  
[dg@abrinord.qc.ca](mailto:dg@abrinord.qc.ca)

Janie Larivière, directrice générale  
COBALI (Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre)  
(819) 440-2422  
[direction@cobali.org](mailto:direction@cobali.org)

Raphaël Goulet, directeur général  
COBAMIL (Conseil des bassins versants des Mille-Îles)  
(450) 413-4013  
[rgoulet@cobamil.ca](mailto:rgoulet@cobamil.ca)

Alexia Couturier, directrice générale adjointe  
OBV RPNS (Organisme de bassins versants des Rivières Rouge, Petite Nation et Saumon)  
(819) 7174-3171  
[dg.adjointe@rpns.ca](mailto:dg.adjointe@rpns.ca)